



## **Le Rail, le bon mode de transport pour le climat !**

Un document de l'ADEME, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, publié en Septembre 2019 rappelle l'impact de différents modes de transport :

- Un train de banlieue Transilien émet 28 fois moins de CO2 par km et par voyageur qu'une voiture utilisée en parcours périurbain.
- Un TGV émet 45 fois moins de CO2 par km et par voyageur qu'un avion en vol intérieur, 27 fois moins qu'une voiture et 18 fois moins qu'un car Macron. Tandis que l'emprise au sol d'une ligne TGV est deux fois moindre que celle d'une autoroute.

Pour le Fret, d'après une étude de 2014, l'émission de CO2 du mode ferroviaire est de 3,46 à 20,5 fois moindre par tonne et par km que celle du mode routier, suivant le mix énergétique de production d'électricité et la distance assurée en traction diesel. Un train c'est 50 camions en moins sur les routes !

Qu'il s'agisse des trajets quotidiens ou des voyages moyenne et longue distance à l'échelle du continent européen, le transport ferroviaire est bien le moyen de transport le plus pertinent pour lutter contre le changement climatique. Tandis qu'il partage avec la voie d'eau le podium des transports de fret les plus économes en énergie.

## **Des politiques contre le rail et contre le climat**

La France ne respecte pas ses engagements de la COP21 sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici à 2030, pour limiter le réchauffement climatique à 1,5° par rapport au niveau de 1990. Les gouvernements successifs n'ont pas infléchi la politique des transports (responsables de 27% de ces émissions).

L'endettement, le sous-investissement dans les infrastructures, le cloisonnement progressif de la SNCF et son éclatement, au 1<sup>er</sup> Janvier 2020, en 5 sociétés anonymes affaiblissent gravement le service public ferroviaire, l'empêchant de jouer tout son rôle dans la transition énergétique et l'aménagement du territoire.

La Normandie est particulièrement touchée, elle attend toujours les financements permettant de réaliser les tronçons de la LNPN -Ligne Nouvelle Paris Normandie - jugés par tous indispensables à l'amélioration et aux développements des liaisons normandes (doublement Paris Mantes, gare de Rouen Rive Gauche...). En attendant les voyageurs continuent de subir des trajets dégradés, retards et incidents divers. Côté fret, le rail ne transporte qu'environ 4% des marchandises traitées par le Port du Havre, malgré l'ouverture à la concurrence depuis 2006.

Les « petites » lignes, abandonnées par l'état et la SNCF, sont menacées soit de fermeture, soit de retrait du réseau national. La plupart des trains de nuit ont été supprimés. L'ouverture dogmatique à la concurrence va s'imposer dès 2022 sur les lignes à grand vitesse et à partir de 2023 pour les liaisons TER et Intercités, sans qu'aucun bilan ne soit tiré de l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire qui n'a fait qu'accélérer la baisse de la part modale du rail, en enlevant à la SNCF les trafics les plus rentables.

## **Marches pour le climat**

La CGT appelle à participer dans toute la France aux marches pour le climat qui auront lieu du 13 au 15 Mars. Parce qu'il est urgent de changer de politique des transports, les Syndicats CGT et UFCM-CGT des Cheminots de Normandie appellent les cheminots, les usagers et les citoyens à participer aux différentes initiatives et marche pour le climat sur toute la Normandie !

**USAGERS, POPULATION, CHEMINOTS...**  
**Ensemble, exigeons le Service Public SNCF pour le Rail Normand !**